

A VÉLO À L'ÉCOLE !

DOSSIERS N°18

[mise à jour : 07/2006]



Le vélo revient à la mode, petit à petit. Les bouchons, journées sans voitures et autres actions cyclistes permettent visiblement de redonner progressivement une bonne place à cette petite reine qui avait un peu perdu son trône ces derniers temps..

De plus, comme il est particulièrement bien adapté aux petits trajets, cela en fait un moyen de transport de choix pour aller à l'école, même si statistiquement la distance domicile-école a plutôt tendance à croître.

Quoi qu'il en soit, les abords de certaines écoles sont devenus de véritables chaos très difficiles à organiser, la place manquant tout simplement pour accueillir autant de voitures que de parents venus déposer leurs enfants à l'école.

Mal aimé, le vélo ?

Une des solutions permettant de désengorger les abords des écoles aux heures critiques est de remplacer la voiture par le vélo, si du moins l'on habite à proximité de son école. C'est en ville que l'on a le plus de chance d'habiter à proximité de son école, mais la circulation à vélo en ville n'a pas vraiment bonne presse ! D'ailleurs, selon les dernières statistiques de l'INS, seuls 0.9 % des déplacements scolaires se faisaient à vélo en 1999 à Bruxelles, contre une moyenne belge de 20 % (moyenne il est vrai tirée par la Flandre, dont 32 % des déplacements scolaires se font à vélo, contre 1.6 % pour la Wallonie).

Plus précisément, les déplacements à bicyclette des 5-15 ans représentent 25% du nombre total des déplacements à vélo, et 16% de leurs déplacements se font à vélo. Cette proportion diminue ensuite dans les autres tranches d'âge.

Il est vrai que la pluie, le relief, l'effort demandé, la pollution ou la circulation automobile ne poussent pas à la pratique du vélo. Pourtant et toujours selon l'INS, il y a eu un accroissement de 20% du nombre de magasins de vélos entre 1996 et 2001. De même et selon Provelo, qui organise des comptages de cyclistes sur le terrain, le nombre de cyclistes est passé de 50 cyclistes par heure en 1998 à plus de 110 en 2005 à Bruxelles !

Serait-ce le retour du deux-roues sur la scène circulatoire ?

Un plus pour la forme !

Objectivement le vélo est un moyen de transport intéressant. Mais c'est aussi un plus pour la forme ! En effet, le vélo est un moyen de déplacement pratique, peu encombrant, non polluant et qui en plus permet de faire un peu d'exercice. Ce qui n'est pas un mal quand on voit les différentes études sur la santé physique des jeunes Européens : près de 14 millions de citoyens de l'UE, dont plus de trois millions d'enfants, souffrent d'une surcharge pondérale ou d'obésité. Si l'on ajoute à cela que les enfants obèses ont plus de risques de devenir des adultes obèses, on voit bien toute l'importance de faire plus d'exercice au sein d'une société de plus en plus motorisée.

Bien entendu, le vélo n'est pas le remède miracle contre l'obésité et n'est pas non plus le seul sport que l'on peut exercer étant enfant. Mais quitte à devoir se déplacer tous les jours, pourquoi ne pas le faire en faisant un peu d'exercice ?

D'ailleurs, et c'est un fait corroboré par de nombreuses publications scientifiques, les efforts physiques légers ont un effet bénéfique sur la santé. A moins de faire du vélo de manière intensive, rouler à vélo fait partie de ces "petits efforts" bénéfiques, même malgré la pollution.

Car contrairement à ce que l'on pourrait penser, le cycliste évoluant dans la circulation est moins exposé aux polluants que les automobilistes et ce, même compte tenu de l'effort supplémentaire fourni (un cycliste respire en moyenne un volume 2,3 fois plus important qu'un automobiliste). Le cycliste sort donc gagnant de la comparaison, d'autant que l'exercice physique renforce sa capacité de résistance aux effets de la pollution.

La petite reine a donc de quoi séduire et de quoi redorer progressivement sa couronne. Attention cependant à (re)prendre le guidon en respectant quelques conseils pour le faire dans les meilleures conditions possibles, surtout s'il s'agit d'enfants.

Améliorer la sécurité !

Un des principaux freins à laisser aller ses enfants à l'école à vélo est bien entendu la sécurité des trajets. Vu la quantité de voitures qui passent par nos routes aux heures de pointe et le manque d'aménagements cyclistes (et/ou leur faible distinction par rapport à la chaussée « automobile »), il est certain que cela ne donne pas envie de lâcher ses enfants dans ce qui s'apparente parfois plus à une jungle qu'à une promenade préscolaire !

Heureusement, il existe plusieurs initiatives intéressantes dans ce domaine. Il y a d'une part les formations à la circulation cycliste dans nos villes embouteillées et l'amélioration de la qualité des aménagements (voire leur création).

Des formations pour une route plus sûre

Plusieurs associations peuvent vous aider dans l'établissement d'itinéraires adéquats pour permettre à vos enfants d'aller à vélo à l'école et ce en toute sécurité. Des associations comme Pro velo ou le Gracq (Groupe de Recherche et d'Action des Cyclistes Quotidiens) mettent à votre disposition toutes les informations pratiques sur « comment réussir un trajet à vélo à l'école ».

Parmi ces formations ou guides pratiques, épinglons par exemple :

Le vélobus : il s'agit d'un ramassage scolaire à vélo plutôt qu'en bus : des enfants se rendent à l'école et en reviennent le soir à vélo en groupe encadré par des adultes formés à cet effet. Un horaire précis et des points d'arrêt sont définis, que chacun doit respecter. Brochure disponible sur

<http://www.provelo.org>

Provelo organise des séances de formation à la demande pour se familiariser en roulant (apprentissage de base de la conduite à vélo) et devenir autonome en roulant (apprentissage de la conduite à vélo dans la circulation).

Le Gracq organise également des formations sur comment rouler à vélo dans le trafic (à partir de 11 ans). Formations à dates fixes, tout le programme sur www.gracq.org

Outre ces formations, vous retrouverez sur les sites précités quantité d'informations sur la façon d'établir un itinéraire, des horaires, les trucs et ficelles pour l'accompagnement au quotidien ou encore comment demander aux autres parents de participer à faciliter l'accès à l'école par les enfants cyclistes.

Aménagements cyclistes

Se former est un (très) bon début, mais c'est encore mieux si l'on peut circuler sur des voies plus adaptées aux cyclistes, jeunes ou pas.

La voie royale pour la petite reine est bien entendu la piste cyclable et/ou la voie réservée aux usagers « faibles ». Ces initiatives sont locales et varient extrêmement d'une commune à l'autre.

A un niveau régional cependant, les aménagements existent aussi !

En Région wallonne le Ravel est l'aménagement ultime. Extrêmement utile si votre itinéraire vous permet d'utiliser ne fût-ce que partiellement un des cinq ravels existants. Ces voies lentes, goudronnées, vous permettent de vous déplacer à pied, à cheval ou à vélo dans des conditions optimales de trafic et de... relief.

A Bruxelles, les aménagements cyclistes se comptaient jusqu'il y a peu sur les doigts de la main. Mais depuis plusieurs années, ces aménagements se multiplient en parallèle avec l'établissement d'itinéraires cyclistes pour parcourir toute la région en sécurité. Ces itinéraires passent en partie par des voies interdites aux voitures ou par des « petites routes » moins fréquentées. Actuellement quatre itinéraires cyclables régionaux (ICR) sont terminés et balisés.

Un casque pour la vie

Circuler sur des voies mieux protégées c'est bien, mais il ne faut pas oublier d'assurer sa propre sécurité ! Elle passe bien entendu par un entretien rigoureux et un équipement adéquat de sa monture. On attachera plus particulièrement son attention sur les freins et la visibilité (catadioptrés, vestes réfléchissantes et bien sûr, un bon éclairage).

A ce sujet, de nombreux ateliers vélo existent pour vous aider ! Petit tour d'horizon sur www.avelo.org

Mais la sécurité du cycliste passe aussi par la sécurité passive, essentiellement représentée par le port du casque. Ce n'est pas encore totalement dans les mœurs, mais c'est un élément de sécurité indéniable et cela ne coûte que quelques dizaines d'euros (comptez 40 € pour un bon casque adulte, un peu moins pour un casque enfant).

Alors, il n'est pas tentant le vélo ?

Sur la papier à n'en pas douter. Mais le mieux est encore de se faire une idée sur le terrain. Vous

désirez savoir ce que fait votre commune en matière d'aménagements cyclistes ? Vous voulez voir concrètement quels seraient les trajets les mieux adaptés pour relier votre domicile à l'école ? Participez à la semaine de la mobilité, habituellement elle se déroule vers la mi-septembre.

Bonne route !

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Liens

[1] <https://www.ecoconso.be/fr/A-velo-a-l-ecole>

[2] <https://www.ecoconso.be/fr/thematiques/mobilite-douce>

[3] <https://www.ecoconso.be/fr/thematiques/ecole>

[4] <https://www.ecoconso.be/fr/mots-cles/velo>

[5] <https://www.ecoconso.be/fr/content/conditions-dutilisation-de-nos-contenus>

[6] <http://www.provelo.org>

[7] <http://www.gracq.org>

[8] <http://www.avelo.org>

Cette publication est mise à disposition sous un contrat Creative Commons

